|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Critère | Version 1.0 |
| Aspect\_PLS\_Conditions générales de vente \_14/03/2021 | 14/03/2021 |

**Conditions générales de ventes**

Le centre de formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande.

1. PRÉSENTATION Le centre de formation Continue Pradeau la Sède Campus St Pierre est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 14 rue Mesclin à Tarbes 65000. Le centre de formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre développe, propose et dispense des formations en présentiel dans ses murs en partenariat avec des organismes publics, des entreprises, des associations.

2. OBJET Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s’appliquent à toutes les Offres de formations du Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre relatives à des commandes passées auprès par tout client professionnel ou particulier (ci-après "le Client").

Le fait de passer commande implique l’adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que le Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre ne se prévale pas à un moment donné de l’une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s’en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV pour lui-même ou et par l’ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus t Pierre, lui permettant de s’assurer de l’adéquation de l’Offre de formation à ses besoins.

3. FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

3.1.1 Descriptif Les dispositions du présent article concernent les formations longues ou courtes, disponibles au catalogue du Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre et réalisées dans les locaux du Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre.

3.1.2 Conditions financières Le règlement du prix de la formation est à effectuer, soit à l’inscription, comptant, sans escompte. Soit le du Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre assure la liaison avec le OPCO et autres organismes publics.

Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur.

Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils sont optionnels et sont directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d’en obtenir le remboursement auprès de son OPCO.

3.1.3 Remplacement d’un participant Le Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d’un participant est possible sans indemnité jusqu’à 10 jours ouvrés.

3.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, le Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre se réserve la possibilité d’ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

4. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

4.1 Documents contractuels Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l’entreprise. L’attestation de participation est adressée après la formation. Pour les clients individuels La convention est établie entre les deux parties et signée par elles même. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

4.2 Règlement par un OPCO. En cas de règlement par l’OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d’effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l’OPCO. L’accord de financement doit être communiqué au moment de l’inscription et sur l’exemplaire de la convention que le Client retourne signée à Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre. En cas de prise en charge partielle par l’OPCO, la différence sera directement facturée par Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre au Client. Si l’accord de prise en charge de l’OPCO ne parvient pas à Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre au premier jour de la formation, Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

4.3 Annulation des formations en présentiel à l’initiative du Client

Les dates de formation en présentiel sont fixées par Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre et acceptées par le Client et sont bloquées de façon ferme. En cas d’annulation tardive par le Client d’une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité ;

- report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client ;

- report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

5. DISPOSITIONS APPLICABLES À L’ENSEMBLE DE L’OFFRE DE FORMATIONS CENTRE DE FORMATION PRADEAU LA SEDE

5.1 Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre sont valables l’année scolaire en cours. L’offre de formations est réputée acceptée dès la réception par Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre d’un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d’un (1) mois à compter de l’émission dudit bon de commande. La signature du bon de commande et/ou l’accord sur proposition implique la connaissance et l’acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par Centre de Formation Continue Pradeau la Campus Sède st Pierre à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

5.2. Facturation – Règlement

5.2.1 Prix Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d’importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. . 5.2.2 Paiement Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes : - le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;

- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ; - aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l’échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l’application de pénalités d’un montant égal à trois fois le taux d’intérêt légal. Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre aura la faculté de suspendre le service jusqu’à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre. Conformément à l’article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d’exigibilité donnera lieu au paiement d’une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l’indemnité forfaitaire.

5.3. Limitations de responsabilité de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre

La responsabilité de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) Numériques de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre est expressément limitée à l’indemnisation des dommages directs prouvés par le Client.

La responsabilité de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d’exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l’image et à la réputation.

5.4. Force majeure Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre ne pourra être tenue responsable à l’égard du Client en cas d’inexécution de ses obligations résultant d’un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l’accident d’un consultant ou d’un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d’autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l’interruption des télécommunications, l’interruption de l’approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre.

5.5. Propriété intellectuelle Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l’ensemble des formations qu’elle propose à ses Clients. À cet effet, l’ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu’en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, …) utilisés par Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre. À ce titre ils ne peuvent faire l’objet d’aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l’extérieur du Client sans accord exprès de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre. En particulier, le Client s’interdit d’utiliser le contenu des formations pour former d’autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, les module(s) Numériques, ainsi que des bases de données figurant le cas échant sur la plateforme du centre de formation, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre demeure propriétaire de ses outils et méthodes.

5.6. Confidentialité Les parties s’engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l’autre partie de quelle que nature qu’ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l’exécution du contrat ou à l’occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l’ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre au Client. Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre s’engage à ne pas communiquer à des tiers, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

5.7. Communication Le Client accepte d’être cité par Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre comme client de ses offres de services, aux frais de Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre Sous réserve du respect des dispositions de l’article 7.5, Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu’une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à ’attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel, ainsi qu’en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l’exigeant.

5.8. Protection des données à caractère personnel En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s’engage à informer chaque Utilisateur que : - des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus t Pierre aux fins de réalisation et de suivi de la formation ; - la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des Utilisateurs sont des données accessibles à ses services ; - conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l’Utilisateur dispose d’un droit d’accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu’à cette fin, une demande en ligne précisant l’identité et l’adresse électronique du requérant peut être adressée à Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre. Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l’Utilisateur et auxquelles il aura eu accès. Centre de Formation Continue Pradeau la Sède Campus st Pierre conservera, pour sa part, les données liées à l’évaluation des acquis par l’Utilisateur, pour une période n’excédant pas la durée nécessaire à l’appréciation de la formation.

5.9. Droit applicable - Attribution de compétence Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET CENTRE DE FORMATION PRADEAU LA SEDE À L’OCCASION DE L’EXÉCUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHÉ UNE SOLUTION À L’AMIABLE ET, À DÉFAUT,

LE RÈGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARBES